

---

---

**Optique ophtalmique — Montures  
de lunettes — Système de mesure et  
terminologie**

*Ophthalmic optics — Spectacle frames — Measuring system and  
vocabulary*

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 8624:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc99dce-d9dd-424f-a202-345dbb3e78f9/iso-8624-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc99dce-d9dd-424f-a202-345dbb3e78f9/iso-8624-2020>



## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 8624:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc99ddce-d9dd-424f-a202-345dbb3e78f9/iso-8624-2020>



### DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

# Sommaire

	Page
<b>Avant-propos</b> .....	<b>iv</b>
<b>1 Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2 Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3 Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
3.1 Termes principaux relatifs au système d'encadrement du verre.....	1
3.2 Termes complémentaires relatifs au système d'encadrement du verre.....	6
<b>4 Système de mesure</b> .....	<b>12</b>
<b>Annexe A (informative) Mesurage des montures de lunettes façonnées en 3 dimensions</b> .....	<b>13</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>16</b>

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 8624:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc99ddce-d9dd-424f-a202-345dbb3e78f9/iso-8624-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc99ddce-d9dd-424f-a202-345dbb3e78f9/iso-8624-2020>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc99ddec-49dd-424f-a202-345dbb5e7819/iso-8624-2020> [www.iso.org/iso/fr/avant-propos](http://www.iso.org/iso/fr/avant-propos).

Ce document a été élaboré par le comité technique TC 172, *Optique et photonique*, et le sous-comité SC 7, *Optique et instruments ophtalmiques*, en collaboration avec le Comité européen de normalisation (CEN), le comité technique CEN/TC 170, *Optique ophtalmique*, conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition (ISO 8624:2011), qui a fait l'objet d'une révision technique. Elle incorpore également l'Amendement ISO 8624:2011/Amd.1.

Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

- l'annexe informative et ses définitions complémentaires ont été déplacées en [3.2](#);
- la présente édition tient compte d'une asymétrie mineure des zones d'appui nasales uniquement. Dans la mesure où cette asymétrie n'a pas d'incidence sur les formes du verre, seule la définition de la hauteur du pont est affectée. Voir l'explication en [3.2.6](#), note 2 à l'article;
- le plan de la forme du verre a été redéfini et concerne maintenant l'orientation et la position de la ligne médiane verticale, s'appuyant elle-même sur le sommet du drageoir dans la monture et non sur un verre de présentation (factice);
- la définition de la longueur totale d'une branche pour des branches sans charnière a été légèrement modifiée, tandis que les figures tiennent maintenant compte de la nature tridimensionnelle des faces de lunettes où l'angle de forme de face est important;
- une annexe informative ([Annexe A](#)) a été ajoutée afin de traiter du mesurage tridimensionnel des montures de lunettes.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse [www.iso.org/fr/members.html](http://www.iso.org/fr/members.html).

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 8624:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc99dce-d9dd-424f-a202-345dbb3e78f9/iso-8624-2020>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 8624:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc99dce-d9dd-424f-a202-345dbb3e78f9/iso-8624-2020>

# Optique ophtalmique — Montures de lunettes — Système de mesure et terminologie

## 1 Domaine d'application

Le présent document spécifie un système de mesure des montures de lunettes et la terminologie associée. Elle s'applique aux montures de lunettes dont les faces sont destinées à être symétriques.

## 2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

## 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

### 3.1 Termes principaux relatifs au système d'encadrement du verre<sup>1)</sup>

#### 3.1.1

#### système d'encadrement du verre

système de mesure et de définition des montures de lunettes basé sur les boîtes rectangulaires qui circonscrivent les formes du verre et qui sont utilisés pour la détermination des dimensions de la face des lunettes et dans lesquels la tangente supérieure est commune aux formes des verres droit et gauche et considérée comme horizontale

Note 1 à l'article: Dans le cas de montures de lunettes présentant un *angle de forme de face* important, la ligne touchant les bords supérieurs des formes des verres droit et gauche doit être considérée comme horizontale.

Note 2 à l'article: Pour mesurer l'ouverture d'un verre, il convient d'utiliser les mesures telles que projetées sur la base de la boîte rectangulaire, considérée comme tangente au plan de la forme du verre au centre de la boîte. Ce plan est proche de celui formé par les tangentes supérieure et inférieure à la *forme du verre*. Pour mesurer la monture, la taille de l'ouverture choisie est celle de la taille hypothétique du verre qui rentre dans la monture. Les mesures au sommet du drageoir, ou similaire, peuvent donner des valeurs légèrement différentes.

Note 3 à l'article: Étant donné que la tangente commune aux formes des verres droit et gauche est considérée comme horizontale, les droites perpendiculaires à celle-ci (par exemple les deux côtés de la boîte de part et d'autre de la forme du verre) sont appelées «lignes verticales». En condition de port, les lignes horizontales de la monture restent horizontales si la tête est droite, alors que les lignes verticales sont très souvent non verticales, bien que dans un plan vertical, leurs extrémités inférieures soient inclinées en direction des joues (voir *angle pantoscopique au porté* dans l'ISO 13666).

1) Cet article contient les trois dimensions les plus importantes relatives aux montures de lunettes: la dimension horizontale d'encadrement du verre, la distance entre les verres et la longueur totale de la branche. Les tolérances sont spécifiées dans l'ISO 12870.

**3.1.2**  
**centre de la boîte**

C  
intersection de la *ligne médiane horizontale* (3.2.1) et de la *ligne médiane verticale* (3.2.2) de la boîte rectangulaire qui circonscrit la *forme du verre* (3.2.10)

Note 1 à l'article: Voir [Figure 1](#).

**3.1.3**  
**dimension horizontale d'encadrement du verre**  
**dimension horizontale du verre**

a  
distance entre les deux côtés verticaux de la boîte rectangulaire qui circonscrit la *forme du verre* (3.2.10)

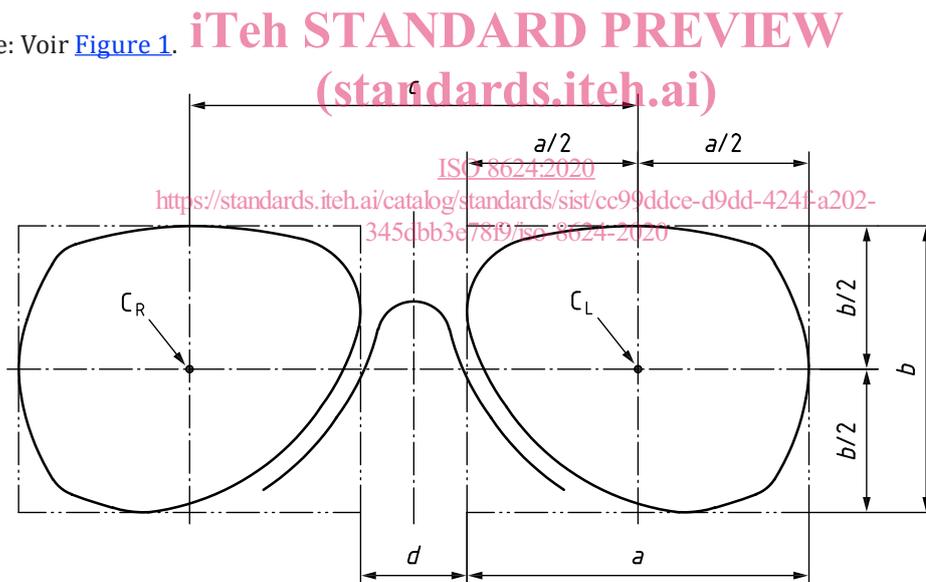
Note 1 à l'article: Pour les montures de lunettes présentant un *angle de forme de face* important, la *dimension horizontale d'encadrement du verre* doit être mesurée dans le *plan respectif de la forme du verre*.

Note 2 à l'article: Voir [Figure 1](#).

**3.1.4**  
**dimension verticale d'encadrement du verre**  
**dimension verticale du verre**

b  
distance entre les deux côtés horizontaux de la boîte rectangulaire qui circonscrit la *forme du verre* (3.2.10)

Note 1 à l'article: Voir [Figure 1](#).



**Légende**

- $C_R, C_L$  centre de la boîte du verre droit, du verre gauche
- a dimension horizontale d'encadrement du verre
- b dimension verticale d'encadrement du verre
- c distance entre les centres des boîtes
- d distance entre les verres

**Figure 1 — Mesures relatives aux montures de lunettes — Faces de lunettes**

### 3.1.5 distance entre les centres des boîtes

*c*

distance horizontale entre les *centres des boîtes* (3.1.2)

Note 1 à l'article: Voir [Figure 1](#).

Note 2 à l'article: Pour les montures de lunettes présentant un *angle de forme de face* important, la *distance entre les centres des boîtes* doit être mesurée entre les *lignes médianes verticales* qui passent par le drageoir de l'ouverture de la monture. Voir [Figure 4](#).

### 3.1.6 distance entre les verres

*d*

distance horizontale entre les côtés verticaux internes des boîtes rectangulaires qui circonscrivent les formes des verres droit et gauche

Note 1 à l'article: Voir [Figure 1](#).

### 3.1.7 longueur totale de la branche

*l*

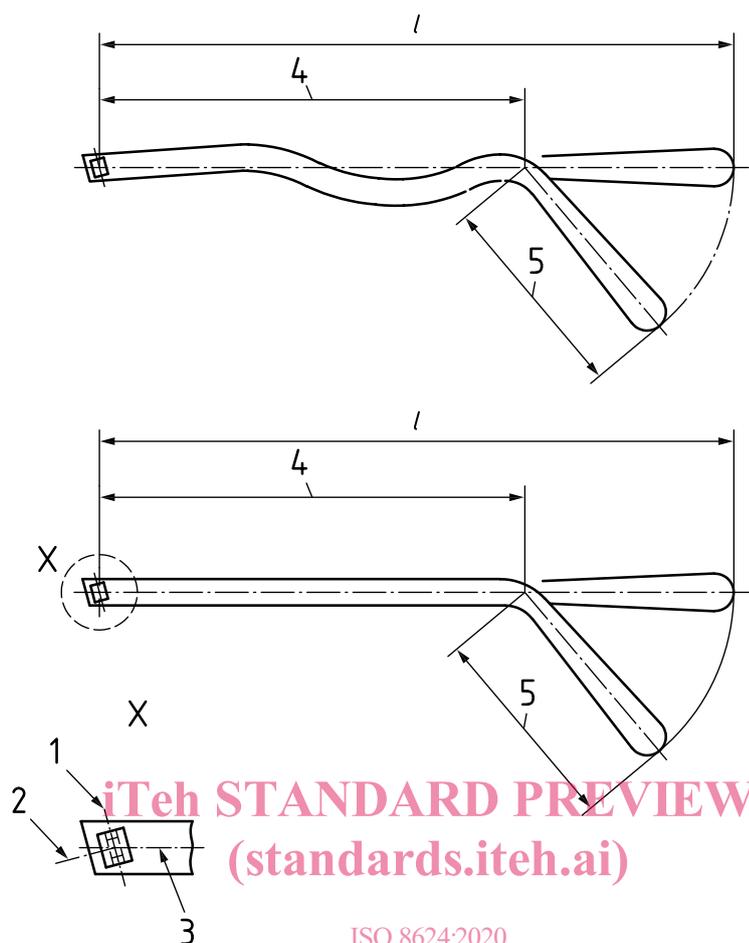
longueur entre l'intersection de l'axe de la vis d'articulation avec le plan médian de la charnière et l'extrémité de la branche, parallèle à sa ligne médiane, l'extrémité de la spatule ayant été redressée

Note 1 à l'article: Voir [Figure 2](#).

Note 2 à l'article: Pour les branches sans charnière, il convient que la branche soit maintenue à une ouverture

de  $(90 \pm 5)^\circ$  de la face ou de la partie de la branche (le tenon) destinée à être reliée à la face, et le mesurage de la longueur se fait de l'extrémité de la branche à la surface arrière du tenon moins 10 mm. Voir [Figure 3](#).

ISO 8624:2020  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc99ddce-d9dd-424f-a202-345dbb3e78f9/iso-8624-2020>



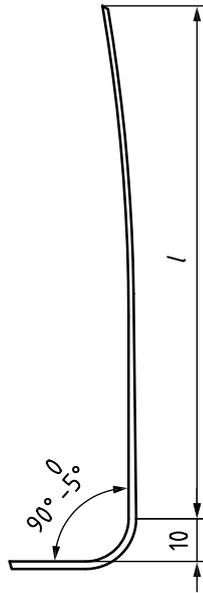
ISO 8624:2020  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc99ddce-d9dd-424f-a202-345dbb3e78f9/iso-8624-2020>

**Légende**

- 1 axe de la charnière ou axe de la vis d'articulation
- 2 plan médian de la charnière
- 3 ligne médiane de la branche
- 4 longueur au coude (voir 3.2.7)
- 5 longueur à l'extrémité de la spatule (voir 3.2.8)
- $l$  longueur totale de la branche ( $l = \text{dimensions } 4 + 5$ )
- X détail du point de mesurage à l'intersection des trois lignes de la charnière

**Figure 2 — Mesures relatives aux montures de lunettes — Branches de lunettes**

Dimensions en millimètres

**Légende**

*l* longueur totale de la branche

**Figure 3 — Mesurage de la longueur totale de la branche pour des branches sans charnière**

(standards.iteh.ai)

ISO 8624:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cc99dce-d9dd-424f-a202-345dbb3e78f9/iso-8624-2020>